



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E98536

VALABLE JUSQU'AU 12/03/2026

ÉDITÉ LE

03/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/04/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TOULON

Siret : 793 313 255 00044

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 9032400

Assurance Responsabilité Travaux :  
GAN 131455898

Assurance Responsabilité Civile :  
GAN 131455898

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : SERVICE ENTRETIEN MAINTENANCE PACA

28 RUE JB CLEMENT  
ESPACE DU BICENTENAIRE  
83130 LA GARDE

Téléphone : 04 94 14 83 78

Fax : 04 94 90 46 74

Portable : 06 23 18 40 69

Site Internet :

E-mail : pcampana@sempaca.fr

Responsabilité légale :  
PASSARIELLO PASCAL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 31

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                           | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5212 | Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 10/12/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.